



ASSURANCE BENEM.MA sàrl

Agent Général

27, Rue Amr Bnou Al Aas – Roches Noires – Casablanca

Tél /Fax : 0522.40.98.48 fax : 0522.40.98.37

DE L'ASSURANCE CONSEIL

Monsieur le Directeur,

Vos contrats d'assurances arrivent à échéance au cours du prochain trimestre, il est temps pour votre entreprise d'en faire une analyse rigoureuse par des professionnels rompus à cet exercice. Cela vous permettra de réaliser des économies certaines, par ces temps difficiles où les coûts et frais généraux sont en augmentation fulgurante.

I. Un processus minutieux :

- Nous intervenons en amont des compagnies et des intermédiaires d'assurances (courtiers et agents) pour vous conseiller au mieux
- Nous estimons le degré de vulnérabilité de votre entreprise au regard de ses risques, puis nous contrôlons les solutions de prévention et de protection mises en place
- Nous vérifions ensuite la bonne cohérence entre les risques encourus et les garanties assurances acquises par votre entreprise et nous rédigeons un Rapport d'Audit
- Nous redéfinissons alors le programme d'assurances et nous élaborons le cahier des charges
- Nous organisons et suivons la consultation d'Appel d'Offres sur le marché et, effectuons enfin la synthèse de cet Appel d'Offres et le suivi de la mise en place des futurs contrats.

II. Des résultats qualitatifs

- Présentation exhaustive des risques ; rédaction de clauses d'assurances à l'avantage du client
- Garanties parfaitement adaptées ; détermination précise du montant des capitaux à assurer, et des franchises ; Simplification du programme d'assurances par la réduction du nombre de contrats
- Contrôle de la conformité des futurs contrats avec les propositions de l'Appel d'Offres.

III. Notre valeur ajoutée ?

- Economies des primes d'assurances payées variant entre **10 et 30 %** selon l'importance des anomalies constatées dans vos couvertures d'assurances
- Meilleure couverture (plafonds supérieurs, exclusions révisées.), mieux structurée
- Meilleure connaissance des pratiques et des usages avec les courtiers et les compagnies ; développement des compétences internes.

Notre équipe est pilotée par le soussigné, professionnel des assurances pour plus de 30 ans ex- dirigeant de compagnie d'assurance.

Aucune rémunération ne vous sera réclamée si vous placez vos contrats par notre intermédiaire. En revanche, si vous souhaitez garder vos anciens prestataires, des honoraires seront arrêtés d'un commun accord.

Cordialement

Mohammed BENNANI

Gérant

ASSURANCE BENEM.MA SARL au Capital de 500 000 DH

Intermédiaire d'assurances régi par la loi n° 17-99 portant code des assurances". Décision n° A17625721201178082 du 6 juin 2011

Email: assurben35@gmail.com site web : www.assurancebennani.com RC CASA N° 230263 T.P N° 37949485